BPJEPS Activités équestres Option Equitation d'extérieur

Objectifs, volume horaire, contenus, méthodes pédagogiques Modalités de certification par module

Module 1 (Certification UC1 et UC2)

Objectifs de formation du module 1 (UC1 et UC2)

Contribuer au fonctionnement d'une structure équestre et à l'accueil des publics Concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet d'animation

Volume horaire totale: 168H dont 35H à distance

Séguence 1 (Octobre) soit 56H dont 14H à distance

Objectif de la séquence : Accueillir les publics

Contenus

Connaitre le cadre règlementaire lié à l'accueil et à l'encadrement des publics

Infrastructures et équipements (ERP) Accueil et encadrement des publics

Responsabilité civile et professionnelle des dirigeants et encadrants

Prévention active et passive

Communiquer à l'interne et à l'externe

Bases de la communication interpersonnelle

Techniques de communication - face à face, téléphonique

Communication interne : affichages obligatoires et utiles, balisage

Administration courante : édition de licence, facturation...

Intégrer une équipe de travail

Organisation de la filière équestre (rôle, missions)

Notion de statut, rôle, fonction

Encadrement du travail – droits et devoirs des salariés et des employeurs

Recueil de données sur la structure et le public

Présentation de sa structure d'alternance

Méthodes pédagogiques : Apport théorique - Enquête structure, co-construction d'un guide des bonnes pratiques, jeux de rôle, échanges de pratique, présentation individuelle de la structure d'alternance **Evaluation formative :** Etude de cas concrets - QCM

Séguence 2 – (Novembre) soit 49H dont 14H à distance

Objectif de la séquence : Gérer la cavalerie – Entretenir et contrôler les équipements

Objectifs spécifiques - Contenus

- Enoncer et prendre en compte la règlementation relative à la détention d'équidés et aux procédures d'hygiène, de sécurité et de bien être des équidés (installations, équipements)

Règlementation applicable à la détention d'équidés et au transport (hygiène et sécurité)

Règlementation applicable aux espaces de vie des équidés

Règles applicables à l'entretien et au contrôle du matériel et des équipements

Echanges de pratiques : gestion de la cavalerie et du matériel

- Apprécier l'état de santé des équidés dans sa pratique quotidienne

Observation du comportement

Examen général : t°, fréquence respiratoire, cardiaque, comportement...

Contention

Secourisme équin

 Décrire les besoins nutritionnels et d'abreuvement d'un équidé en tenant compte de son travail, de son poids et de la spécificité de l'appareil digestif

Fonctionnement de l'appareil digestif et ses effets

Nutrition: aliments, besoins nutritionnels, calcul de ration

Éthologie, anatomie, biomécanique

- Décrire l'anatomie du cheval, le fonctionnement des principaux systèmes, les affections courantes et soins curatifs à prodiguer dans la limite de ses prérogatives

L'appareil digestif, mesures de prophylaxie et soins curatifs à effectuer

L'appareil locomoteur, mesures de prophylaxie et soins curatifs à effectuer

Les différents traumatismes et plaies - mesures de prévention et soins curatifs à effectuer

L'appareil respiratoire, mesures de prophylaxie et soins curatifs à effectuer

L'appareil circulatoire mesures de prophylaxie et soins curatifs à effectuer

Le pied, ses aplombs, son fonctionnement mécanique ainsi que ses pathologies

- Apprécier le modèle d'un cheval en fonction de son utilisation

Caractéristiques morphologiques et mentales - éthologie et biomécanique-

Aplombs

Vices rédhibitoires

Diagnostic type « visite d'achat »

Organisation d'un programme de travail adapté

- Enlever et poser un fer

Dépannage élémentaire en maréchalerie

- Organiser et conduire un programme d'entretien et de mise en condition de la cavalerie
- Présenter la cavalerie de la structure d'alternance (races, caractéristiques, suivi sanitaire, nutrition...)

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques - Réalisation de mini-exposés - Ateliers pratiques – Intervention de professionnels : osthéopathe, dentiste équin, maréchal ferrant

Evaluation formative: Etude de cas concret, QCM,

Séquence 3 (Novembre à Mars) soit 42H dont 7H à distance

Objectif de la séquence : Concevoir, mettre en œuvre et conduire un projet d'animation équestre

Objectif spécifique - contenus

Conduire une animation équestre dans la structure d'alternance

Différents niveaux de projets (projet éducatif et sportif, projet d'animation, projet d'activité)

Méthodologie de projet – du diagnostic à l'évaluation –

Techniques de communication : Analyse de supports de communication – règles du graphisme – plan de communication

Gestion financière : documents financiers obligatoires – simulation budgétaire, réalisation d'un budget

Organisation : outils de planification : diagramme de Gantt Règlementation : organisation d'évènements sportifs

Evaluer son action

Triangle de l'évaluation Critères et indicateurs

Outils d'évaluation Analyse de pratique

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques et méthodologiques – Atelier graphisme —— Echange de pratiques – Travail en demi groupe – Recherches personnelles

Evaluation formative : Formalisation d'une fiche-projet en lien avec son projet d'animation- Présentation au groupe

Séquence 4 (avril) soit 21H

Objectif de la séquence : Evaluer les résultats et effets de son action **Contenus**

Notions générales sur l'évaluation – critères et indicateurs Analyse de son action

Méthodes pédagogiques : Echange de pratiques - Analyse de pratiques - Apport théorique – Conception de grilles d'évaluation – Préparation à la certification : conception Powerpoint, Entrainement oral

Modalités de certification (conforme aux textes règlementaires)

Nature de l'épreuve : Production d'un document écrit suivi d'un entretien

Déroulement : Le candidat rédige un dossier relatif au projet d'animation qu'il a conçu, mis en œuvre et réalisé dans sa structure d'alternance. Le dossier rédigé (25 pages (police 12, interligne 1.5)) est transmis à la commission de certification au minimum 15 jours avant la date de certification.

Le candidat présente oralement son projet durant 20 minutes maximum ;

Suite à la présentation, la commission de certification s'entretient avec le candidat durant 20 minutes maximum.

Lieu: Centre de formation (jury DRJSCS)